

## Laval théologique et philosophique



### LEDURE, Yves, *Conscience religieuse et pouvoir politique*

Louis-Émile Blanchet

Volume 37, Number 2, 1981

Le salut. Recherches exégétiques et théologiques.

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/705859ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/705859ar>

[See table of contents](#)

---

#### Publisher(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

#### ISSN

0023-9054 (print)

1703-8804 (digital)

[Explore this journal](#)

---

#### Cite this review

Blanchet, L.-É. (1981). Review of [LEDURE, Yves, *Conscience religieuse et pouvoir politique*]. *Laval théologique et philosophique*, 37(2), 241–242.  
<https://doi.org/10.7202/705859ar>

correspond une métamorphose des formes de société » (p. 295). Le nom de Nietzsche ne doit pas non plus être omis, car Nietzsche considère que l'homme malade de lui-même n'a chance de guérir que grâce à la métamorphose, celle des valeurs et celle de l'homme lui-même.

Le penchant vers la métamorphose de la nature et de l'homme ne se limite pas à la science et à la politique, il se retrouve aussi dans l'art, celui de la peinture en particulier. « Dans l'entreprise futuriste, nous nous trouvons donc bien en face d'une volonté de métamorphoser l'homme et le monde grâce à une métamorphose de l'art » (p. 234). Les cas ne manquent pas où la métamorphose dans l'art aboutit à dénaturer les objets et l'homme en détruisant leur identité et leur unité.

L'ouvrage se termine par une conclusion où l'auteur résume avantageusement les éléments principaux de son volumineux et intéressant ouvrage.

Même si d'aucuns pourront trouver un peu longs certains développements — différents selon les spécialités différentes du lecteur —, même si quelques formulations, peu nombreuses, paraissent ambiguës, cette recherche me paraît fort bien menée et précieuse à consulter par quiconque s'intéresse à la question de la métamorphose.

LS-E. BLANCHET

Yves LEDURE, *Conscience religieuse et pouvoir politique*, Paris, Le Centurion, c. 1979, (21 cm × 13,5 cm), 184 pages.

Le titre choisi par l'auteur correspond bien au contenu de l'ouvrage dont le thème central est celui des relations entre religion et pouvoir politique. L'auteur aborde et analyse certains aspects de ces deux réalités, il étudie certains des problèmes et difficultés soulevés par leurs relations. À juste titre, l'auteur note que, dans l'Antiquité, « il n'y a de religion officielle que celle de la cité » (p. 11); par suite, pour le citoyen, devoirs religieux et devoirs civils appartiennent à un même domaine, le roi est à la fois chef civil et chef religieux, roi et pontife. Le christianisme a rompu cette unité ou, au moins, contribué à la rompre. Cette dissociation entraîne, de toute évidence, des conséquences. Le pouvoir politique, de soi, tend à devenir absolu, illimité, totalitaire et à régir toute forme d'activité des citoyens. D'où un certain danger d'accaparement du religieux par le poli-

tique. Comment parvenir à l'harmonie entre les deux domaines? Et comment le chrétien, qui est forcément citoyen, peut-il concilier activité religieuse et activité politique? L'apolitisme n'est pas une solution. Et l'engagement politique à fond dans des idéologies inacceptables, malgré peut-être des préoccupations semblables mais limitées, n'en est pas une non plus.

L'auteur analyse le pouvoir démocratique. Il soutient que la souveraineté est l'essence même du pouvoir et qu'elle doit réunir origine et exercice. Pas de véritable démocratie sans que le peuple, au moins par des « élus interposés » (p. 90), exerce lui-même le pouvoir puisqu'il en est l'origine. Mais le peuple ne peut ainsi exercer le pouvoir dont il est source sans une première condition qui est l'information. Celle-ci diffuse le « savoir qui interdit au pouvoir de se dénaturer en exploitation » (p. 90). La lutte constitue la seconde condition de l'exercice du pouvoir, car le conflit est inhérent à l'homme et à la société. « Le phénomène conflictuel est spécifiquement humain » (p. 91).

Le pouvoir est visiblement au centre de cette étude, il en constitue un des thèmes majeurs sinon le principal. Dès le début de son essai, l'auteur note certains traits du pouvoir: sa caractéristique fondamentale serait l'universalité. Si le domaine privilégié de son exercice est le domaine politique, il s'exerce aussi sous forme économique, pédagogique, culturelle, sociale, religieuse, familiale... Il a des racines dans le monde physique; dans le champ humain, il possède une dimension individuelle et une dimension collective. « Le pouvoir, peut-on lire à la page 21, s'empare de tout, il comprend tout, mais lui-même semble échapper à toute maîtrise. Citant Georges Balandier, il ajoute: « L'ambiguïté est un attribut essentiel du pouvoir ». Par suite, il renoncera à définir le pouvoir: « Le pouvoir, s'il est l'englobant de l'être-homme, échappe à toute définition précise, à toute détermination limitative » (p. 21). Renonçant à définir le pouvoir, comme tel, l'auteur s'en remettra à une analyse de ses manifestations, principalement de sa manifestation politique, pour en donner une idée. Il faut reconnaître le bien-fondé des raisons qui justifient l'attitude de l'auteur. Il n'en demeure pas moins cependant qu'en raison même des difficultés inhérentes à cette notion le lecteur pourrait souhaiter un exposé plus systématique des traits que l'auteur reconnaît comme caractéristiques de cette réalité. Souhaitons que l'auteur se consacre un jour à cette tâche.

Nous terminerons ce compte rendu par une remarque sur le langage. La langue française, nous a-t-on dit et répété, est une langue qui se recommande pour sa clarté, sa précision, sa netteté. Sauf erreur, on aurait quelque peine à trouver toutes ces qualités dans le présent essai. L'ouvrage se lirait mieux s'il était écrit dans un langage moins abstrait. D'autre part, l'usage — on devrait sans doute dire l'abus — du terme « espace » n'est pas de nature à simplifier, clarifier et éclairer le sens de certains passages. S'il n'y a pas abus de ce terme dans cet ouvrage, je dois avouer que j'ignore tout à fait ce qu'est un abus.

LS-Émile BLANCHET

Christophe SENET, *La première épître de saint Paul aux Corinthiens*, Commentaire du Nouveau Testament, deuxième série, VII; 24 × 18 cm, Neuchâtel, Paris, Delachaux & Niestlé, 1979, 227 pp.

Ce commentaire sera utile aux étudiants comme aux exégètes de carrière. Il est vrai qu'il innove assez peu et qu'il *mentionne* les opinions de divers commentateurs sans les discuter longuement. Il présente ses propres vues avec une remarquable sobriété, avec exactitude et clarté, sans érudition touffue. On y lit des excursus ici et là, mais très courts, occupant parfois moins d'une page de texte.

La traduction française de l'épître a été revue avec soin. Les options de l'A. sont justifiées de quelques mots en note. Le commentaire d'une péricope est souvent introduit par un paragraphe qui présente la structure ou les thèmes généraux de la péricope. Le commentaire reporte sans cesse le lecteur au texte grec de Paul; il demeure très près du texte. Peu de discussions s'y retrouvent. L'A. prend position en se justifiant d'un mot. Pas de développements thématiques qui montreraient l'enracinement que le verset commenté serait susceptible d'avoir dans l'Ancien Testament, dans le judaïsme ou dans le corpus paulinien. Le commentaire gagne en netteté ce qu'il perd en élan ou en profondeur théologique.

Le lecteur appréciera les indications bibliographiques que, pour chaque péricope, l'A. place au début du commentaire. Mais il déplorera qu'elles soient si incomplètes quand elles renvoient à une monographie. De plus, la « bibliographie » placée en tête de l'ouvrage est d'une étonnante brièveté.

L'A. croit, à la suite de W. Schenk [ZNW 60 (1969) 219-243], que la première épître aux Corinthiens réunit des morceaux empruntés à quatre lettres différentes de Paul (p. 17). L'on pourra contester cette opinion, qui ne semble pas influencer toutefois le commentaire de l'A. L'on hésitera peut-être à voir dans le *dualisme* la caractéristique la plus frappante de la communauté de Corinthe (p. 22), ou encore à prêter à cette église une « spiritualité individualiste et déshistoricisante » qui la caractériserait tellement (p. 23). Ce n'est pas du tout sur ce terrain de la théologie biblique, toutefois, que l'A. évolue le plus souvent ou que se situe l'intérêt de ce commentaire sans prétention, aussi utile que fait consciencieusement.

L'A. a l'esprit clair. Il s'explique sans détour. À la différence de tant de commentateurs issus du monde germanique, il ne noie jamais le lecteur sous un flot de citations ou d'opinions. En un rien de temps, le lecteur du présent commentaire prend connaissance d'une position nette, intelligente, solide, jamais banale. Ce sont là de grands mérites pour un commentaire de ce type. À la sobriété de l'exposé, l'A. sait allier une étonnante connaissance des problèmes et des positions exégétiques. (Au cas où les éditeurs du présent commentaire voudraient le rééditer, ou qu'ils voudraient publier un autre commentaire portant sur une épître de saint Paul, je leur signale que le mot *épître* porte un accent circonflexe et qu'il vaudrait mieux, dans le cas d'une épître de *saint Paul*, ne pas mettre de trait d'union entre les mots « saint » et « Paul ».)

Paul-Émile LANGEVIN, s.j.

EN COLLABORATION, *L'Église : institution et foi*. Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, n° 14; 15 × 23 cm, Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis, 1979, 218 pp.

Les institutions ont mauvaise presse. Il est bien « porté » de les critiquer. L'Église — qui a ses institutions! — n'échappe pas à la révision critique dont font l'objet les diverses organisations sociales. Lui faudrait-il « s'aligner purement et simplement sur ce qui se vit et se passe dans la société » (p. 174)? C'est de telles questions qu'abordent les six études recueillies dans le présent ouvrage, études d'abord présentées à Bruxelles en 1978, lors d'une session théologique.

Dans une étude intitulée « Présent et avenir de